

Fermeture exceptionnelle des services municipaux face aux fortes chaleurs

Au regard des très fortes chaleurs annoncées, des alertes météo transmises par la Préfecture, et après concertation avec les services de l'État, la Ville adapte exceptionnellement les horaires de ses services publics municipaux.



Les équipements et services municipaux suivants seront fermés les mardi 1er et mercredi 2 juillet :

- [Les écoles, accueils périscolaires et centres de loisirs](#)
- Les équipements sportifs (jusqu'à 19h)
- [Le Conservatoire de musique et de danse](#)
- [La Ludothèque municipale](#)
- [La Médiathèque municipale Elsa Triolet](#)
- [Le Centre culturel Jacques Prévert](#)
- [La Maison des Jeunes](#)

Les services suivants resteront ouverts avec des horaires adaptés :

- [La Direction de l'événementiel et de la vie associative](#), [le Service animation seniors](#) assureront un accueil du public le matin
- [Le Guichet unique](#), [la Maison des droits](#) et [le CCAS](#) resteront ouverts jusqu'à 16h

[Suivre l'évolution sur le site de la Préfecture](#)

La Ville remercie l'ensemble des habitants pour leur compréhension et reste mobilisée pour adapter au mieux son fonctionnement dans ce contexte exceptionnel.

Qu'est-ce qu'une canicule ?

Une journée est définie comme caniculaire quand les températures sont élevées de jour comme de nuit durant plusieurs jours. Elle peut entraîner un risque sanitaire, elle peut être déclenchée selon différents niveaux :



image-canicule.png

- Le pic de chaleur (vigilance météo jaune) : chaleur intense de courte durée (1 ou 2 jours) présentant un risque sanitaire pour les populations fragiles ou surexposées, notamment du fait de leurs conditions de travail et de leur activité physique ;
- L'épisode persistant de chaleur (vigilance météo orange) : les températures élevées perdurent dans le temps (supérieur à 3 jours) – les seuils départementaux sont atteints avec 30 °C le jour et 21 °C la nuit – et constituent un risque sanitaire pour les populations fragiles ou surexposées ;
- La canicule (vigilance météo orange) : période de chaleur intense qui perdure pendant trois jours et trois nuits consécutifs, susceptible de constituer un risque sanitaire, notamment pour les populations fragiles ou surexposées ;
- La canicule extrême (vigilance météo rouge) : canicule exceptionnelle par sa durée, son intensité, son étendue géographique, à forts impacts non seulement sanitaires (pour tout type de population), mais aussi sociétaux (effets collatéraux notamment en matière de continuité d'activité).



http://www.youtube.com/watch/_JHv9I5GRxg

Documents

[Arrêté portant sur l'impossibilité d'accueil des élèves dans les établissements scolaire et services annexes épisode de canicule](#)

Liens utiles

[Les recommandations en cas de chaleur](#)

[Les vagues de chaleur et leurs effets sur la santé](#)